



Fiche d'information

Les pièces pyrotechniques d'usage domestique

La saison des feux d'artifice est arrivée. Pour ce faire, il faut faire preuve de vigilance. Voici quelques conseils de sécurité à tenir compte avant d'entreprendre votre mise à feu.

Avant leur utilisation

- ✨ Être âgé de 18 ans pour acheter des feux d'artifice, car la réglementation fédérale en interdit la vente aux mineurs.
- ✨ Les transporter dans le coffre arrière du véhicule, jamais sur soi.
- ✨ Les entreposer dans un endroit frais et sec, hors de la portée des enfants.
- ✨ Ne jamais fumer en les manipulant.
- ✨ Choisir un espace d'au moins 30 m x 30 m, loin des bâtiments, des voitures, des arbres, des câbles électriques ou téléphoniques et des produits combustibles.
- ✨ Bien lire les instructions du fabricant pour chaque pièce utilisée.
- ✨ Enfouir à moitié dans le sol ou dans une boîte remplie de terre ou de sable les pièces d'artifice qui éclatent dans les airs.
- ✨ Mettre sur une surface dure celles qui éclatent près du sol. Les disposer à un angle de 10°, à l'opposé des spectateurs.
- ✨ Garder à proximité un grand réservoir d'eau et un boyau d'arrosage.
- ✨ Aviser sa compagnie d'assurance.

Pendant leur utilisation

- ✨ Ne pas consommer d'alcool, ni fumer, lors de l'utilisation des feux d'artifice.

- 🔥 Ne pas en fabriquer soi-même.
- 🔥 Tenir les spectateurs à au moins 20 mètres du site d'allumage.
- 🔥 Porter des vêtements de coton longs, des gants, des lunettes protectrices et des protecteurs d'oreilles lors de l'allumage.
- 🔥 Tenir compte de la direction des vents. Ne jamais allumer de pièces pyrotechniques lorsque la vitesse des vents dépasse 40 km/h.
- 🔥 Ne jamais tenir dans sa main les pièces pyrotechniques allumées ou sur le point de l'être.
- 🔥 Utiliser une lampe de poche pour vérifier les mèches et pour procéder à l'allumage. S'assurer que les mèches sont assez longues.
- 🔥 Allumer les pièces une à la fois. Ne pas allumer celles qui sont endommagées.
- 🔥 Ne pas tenter de rallumer celles qui se sont éteintes. Attendre 30 minutes, puis s'endébarrasser dans un contenant d'eau.
- 🔥 Ne pas allumer les pièces dans des contenants de verre ou de métal.

Après leur utilisation

- 🔥 Inspecter les lieux d'allumage et de retombée afin de ramasser les objets comportant un risque d'incendie comme les briquets et les allumettes.
- 🔥 Attendre 30 minutes pour ramasser les pièces pyrotechniques utilisées ou défectueuses.
- 🔥 Ne pas jeter les pièces utilisées ou défectueuses dans le feu ou dans une poubelle. Suivre les instructions du service de sécurité incendie pour en disposer en toute sécurité.

Pour Information

Viateur Aubé,
Préventionniste/inspecteur
Tél : 418 679-0313 poste 4223
Fax : 418 679-8217
Courriel : prevention@ville.stfelicien.q.ca